

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME!

RESSOURCES HUMAINES

JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité affichera prochainement une offre d'emploi pour un poste de journalier aux travaux publics. Basé sur un horaire du mardi au samedi, l'ouverture du poste permettra d'assurer une présence lors des événements le samedi tout en veillant au bon fonctionnement des travaux d'entretien rapatriés par la Municipalité.

En contre partie, le Conseil mettra un terme au service d'entretien ménager des locaux municipaux présentement donné à l'externe afin de charger les travaux publics de ces responsabilités. Le poste de journalier sera ainsi financé en bonne partie par les économies effectuées par l'abolition du contrat d'entretien ménager (plus de 30 000\$ par année) ainsi que par la réduction des heures supplémentaires payées à nos employés pour leur présence lors des événements les fin de semaines.

RÉSOLUTION

DEMANDE À POSTE CANADA

Suite aux actes de vandalisme posés au bureau de poste, le Conseil a été informé que Poste Canada devait suspendre l'accès aux casiers postaux à l'extérieur des plages horaires d'ouvertures du bureau de poste.

Considérant que le Conseil juge que l'accès au courrier à l'extérieur des heures d'ouverture est une nécessité pour tous les citoyens, les élus demandent à Poste Canada de trouver une solution dans les plus bref délais afin de rendre disponibles et accessibles les casiers postaux et ce peu importe l'heure et la journée.

EMPRUNTS

PROJET DES JEUX D'EAU

Le Conseil a voté à l'unanimité l'adoption du règlement d'emprunt de 453 086\$ pour la construction de jeux d'eau. Bien qu'il reste encore quelques détails à fignoler, le projet actuel veut répondre à plusieurs objectifs : l'aménagement de jeux d'eau pour tous afin de contrer les canicules, la réduction des îlots de chaleur du stationnement du centre communautaire, un aménagement végétalisé, la création d'une zone de détente, la construction de toilettes et d'un espace vestiaire 4 saisons (entre autres pour chausser les patins pour la patinoire pendant l'hiver), ainsi qu'une stratégie de valorisation du centre communautaire pour rendre l'espace attirant et vivant. Des modifications au projet quant à la localisation pourrait avoir lieu selon les conclusions logistiques et économiques qui sont en cours.

Pour plus de détails sur le projet, nous vous invitons à visionner la séance du Conseil du 01 novembre 2022 dernier.

ÉPANDEUR À SEL

Le Conseil a autorisé une dépense de 11 258\$ afin d'acquérir un épandeur à sel pour l'entretien des trottoirs et des stationnements. Ce montant sera affecté directement au fonds de roulement de la Municipalité.

Ce rapport n'est pas exhaustif et ne se substitue en aucun cas à l'ordre du jour, au procès-verbal ou à toutes autres communications de la Municipalité. Pour plus d'informations sur les sujets discutés au conseil municipal, veuillez vous y présenter ou consulter le procès-verbal.